

nous savons que l'on commet des abus en période électorale. Certes, il y en a eu de nombreux dans plusieurs circonscriptions, mais on y a remédié parce qu'au niveau local on a décidé qu'il était temps de faire campagne selon d'autres critères. Nous avons toutefois été saisis d'une proposition visant à ce que les partis soient officiellement enregistrés. Nous sommes appelés à nommer un représentant qui devra nous remettre des reçus aux fins d'impôt pour l'argent qui sera donné aux partis entre deux élections. Ici, nous sommes en terrain neuf. Allons-nous demander au public de rémunérer les partis reconnus et les candidats qui se présentent aux élections? Comme je l'ai dit, nous sommes en terrain neuf, mais nous oublions les gens au niveau de la circonscription, ceux qui désignent et élisent un candidat. Au lieu de partir du bas, nous partons du haut de l'échelle. Pour moi, nous procédons à rebours.

Combien s'en trouve-t-il parmi nous qui ont réfléchi aux conséquences de ce bill, et à celles de la partie que nous sommes en train de discuter? Il n'y avait même pas un créditiste qui siégeait au comité lorsque nous avons discuté de cette partie. Savent-ils dans quelle mesure l'article dont nous discutons influencerait sur leurs problèmes de chefferie, étant donné que le chef du parti est censé nommer des agents de circonscription? Nous avons entendu parler les députés qui changeaient de parti à la Chambre. Même durant la tenue d'un congrès, certains députés ont changé de parti. Néanmoins en vertu de cette proposition, le chef national est autorisé à désigner les agents de circonscription. J'y trouve à redire. Je crois que tous les députés réclament une réforme, mais je ne vois pas comment on peut y arriver en bouleversant la hiérarchie. On ne peut faire une réforme en feignant d'ignorer les gens au niveau de la circonscription et du bureau de scrutin. On ne peut réaliser une réforme en créant une nouvelle structure qui n'en tient nullement compte. Si vous croyez qu'il s'agit d'une réforme, je vous dirai que c'est une réforme déformée; il y a de nombreuses autres choses qu'on pourrait dire là-dessus.

J'espère que d'autres députés parleront de cette disposition. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de députés qui sont conscients des conséquences de ces modifications dans leur ensemble. Certains députés sauf erreur, ont proposé qu'au lieu de faire désigner les agents de circonscription par le chef, l'association de comté devrait choisir celui qui devrait être nommé et communiquer son nom au chef en vue de le faire confirmer. Voilà la question que nous devrions nous poser. Je pourrais en dire davantage là-dessus, mais il vaut mieux que ma digression ne m'entraîne pas trop loin.

Le présent bill va créer dans notre régime parlementaire des déformations de base et ouvrir la porte à toutes sortes d'abus, à moins de changer du tout au tout la méthode de nomination et de désignation des agents de circonscription. J'espère que nous pourrions y arriver dans l'esprit des débats aux Communes. Certes, le bill n'est pas parfait. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le nombre d'amendements proposés au comité. Je ne sais exactement combien d'amendements y ont été proposés. Ce n'est pas réglé comme du papier à musique. Ces amendements ont été proposés parce que certains articles étaient d'application peu pratique, certains étaient tout simplement stupides et

Dépenses d'élection

d'autres étaient incompréhensibles. Le bill a été copieusement modifié au comité. J'espère que, dans l'esprit des débats des Communes, on accordera une attention minutieuse aux articles précités, de sorte que la nomination de l'agent de circonscription puisse être effectuée par les gens de la circonscription elle-même plutôt que par le chef du parti.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pu assister aux discussions du comité sur ce bill. Je crois savoir que nombre de modifications y ont été apportées et que nombre de propositions utiles ont été mises de l'avant. Je voudrais savoir exactement pourquoi on propose qu'un agent soit nommé par un parti politique. Pourquoi des députés voulaient-ils choisir le directeur général des élections de la façon prescrite dans ce bill? Tout ce que je peux déduire, c'est qu'une bonne part de la discussion était inspirée par la philosophie du parti plutôt que par le souci, pour chacun des députés, d'exprimer son opinion personnelle.

En démocratie, il a toujours été essentiel, je crois, que toute personne qui croit avoir un rôle à jouer dans la vie politique de son pays ait le droit de tenter de le faire. Souvent, des gouvernements provinciaux ont traité cette question de diverses manières, tout comme d'autres pays. Habituellement, en démocratie, si quelqu'un veut devenir candidat, la chose lui est facile. Par exemple, la dernière fois que je me suis occupé de politique provinciale en Ontario, un candidat n'avait qu'à recueillir une centaine de signatures sur une formule de mise en candidature. Aucun dépôt n'était requis. On n'avait qu'à recueillir les signatures de 100 personnes qui souhaitaient l'élection du candidat. Des candidats aux élections fédérales n'ont parfois pas réussi à recueillir 100 voix. Aussi est-il clair que nous n'avons pas rendu trop difficile à quelqu'un de prendre part au jeu politique.

J'ai été intéressé d'apprendre qu'aux États-Unis, on avait prêté beaucoup d'attention à la période pré-électorale. Je veux parler d'un article qui traite de la politique des dollars, ou de la question des dépenses électorales.

Une voix: Est-ce de Richard Nixon?

M. Peters: C'est au sujet de Richard Nixon; je ne pense pas qu'il l'ait écrit. Il révèle qu'aux États-Unis, beaucoup de ces dépenses se font avant les élections. L'article révèle en outre qu'en raison des «nombreux voyages effectués par Richard M. Nixon en 1966 au nom des candidats républicains au Congrès», il devint un aspirant sérieux à la présidence. L'article poursuit:

La tournée de 30,000 milles, y compris le traitement et les dépenses d'un adjoint, coûta \$90,000. Ce montant fut recueilli séparément des fonds consacrés aux campagnes électorales.

● (2100)

La première séance de planification pour la campagne électorale de 1968 de M. Nixon pour la présidence a eu lieu au début de janvier 1967. «Dix-neuf mois et plus de 10 millions de dollars plus tard, Richard Nixon était nommé candidat républicain à la présidence», écrit Alexander dans son livre *Financing the 1968 Election*.

Alexander écrit encore que les conférences que Ronald Reagan donna un peu partout aux États-Unis en 1967-1968 contribuèrent à le faire nommer candidat républicain à la présidence, mais, à l'époque, ces conférences étaient aussi une de ses fonctions légitimes en tant que gouverneur de la Californie.